



P 1970

ID 5275

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Sabrina INCARDONA

Luxembourg, le 22 septembre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1970 – Fir wat mir stinn, Chambre des Députés / Déi ëffentlech Petitioun muss ethesch Prinzippien respektéieren. Den Inhalt däerf net Gewalt, Rassismus, Xenophobie, Homophobie, etc. promouvéieren. Si däerf net vulgär sinn a beleidegen, etc.

Madame,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 15 septembre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique est irrecevable, car le texte de la pétition est incompréhensible.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés